Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 487

Artikel: Propagande : la centrale de Gösgen côté jardin et côté béton
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016354

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROPAGANDE

La centrale de Gösgen côté jardin et côté béton

Vu par le Conseil fédéral

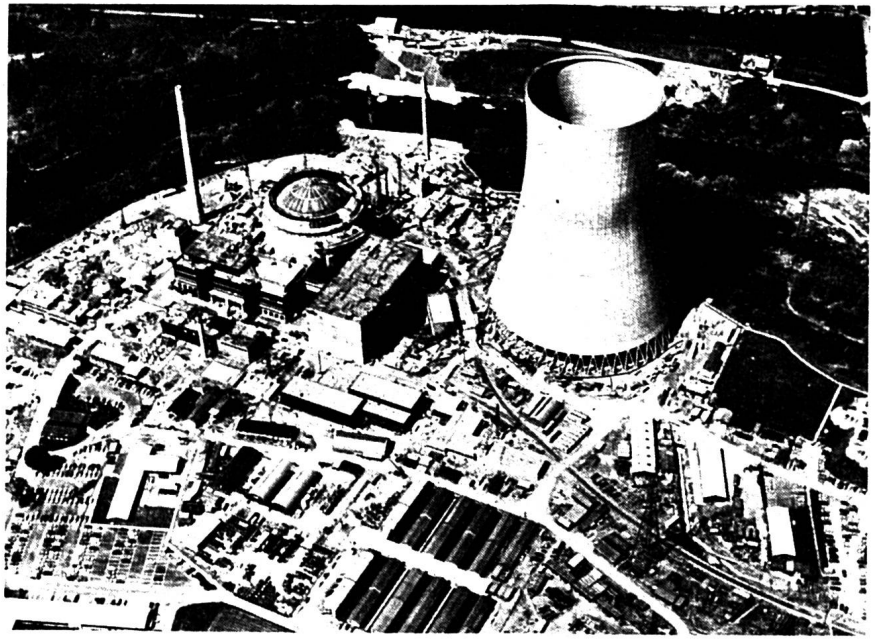

Vu par les promoteurs

Débat sur le nucléaire: le moins qu'on puisse dire est qu'on n'hésite pas à pêcher des voix en eaux troubles du côté des "sphères officielles". Quelques rappels, à titre documentaire!

Ce sont ces mensonges délibérés du Conseil fédéral dans l'interprétation du texte de l'initiative "pour le contrôle démocratique du nucléaire" (voir DP 484): on modifie le texte signé par plus de 120.000 citoyens, à seule fin, semble-t-il, d'effrayer les votants, et de rendre ambigu le résultat de la votation du 18 février prochain.

C'est cet écran de brouillard officiel que le Conseil fédéral s'ingénie à épaissir à un des chapitres les plus délicats de l'initiative, celui de la "responsabilité nucléaire". Un avant-projet, concocté par six experts, soumis à consultation juste avant la votation populaire, laisse entrevoir un engagement de la Confédération pour rembourser éventuellement certains dommages, alors que dans le même temps les constructeurs de centrales seraient mieux "couverts". Rien n'est acquis, rien n'est voté, rien n'est même discuté, mais on laisse entendre... pour mieux abuser le citoyen déjà aux prises avec une réflexion compliquée entre toutes.

C'est cette attitude de laisser-aller qu'adopte le Conseil fédéral qui refuse d'intervenir auprès des centrales d'électricité pour qu'elles n'abusent pas des fonds de la collectivité dans une campagne unilatérale contre l'initiative.

Les exemples de cette ambiguité officielle pénible abondent. On va pas revenir, par exemple, sur les couronnes de fleurs tressées par Willi Ritschard à l'endroit de Michael Kohn, éminence grise de l'industrie privée du nucléaire, directeur général d'Alusuisse, administrateur-délégué de Motor Columbus, entre autres, et président de la commission pour une conception globale de l'énergie; un hommage fédéral qui tombait bien mal, cela n'a pas échappé à quelques-uns au moment de la présentation publique du rapport de la commission sus-mentionnée... un rapport qui devait être une base "objective" de réflexion pour la population!

Mais il y a aussi les petites mesquineries quo-

tidiennes. En images, ci-contre, l'une d'entre elles. Dans le cahier officiel d'"explications" publié par le Conseil fédéral cette photographie idyllique (quoique sombre, nos excuses pour la qualité de la reproduction), où il ne manque, comme le souligne un de nos lecteurs, que quelques cygnes passant par hasard sur ce plan d'eau bordé d'arbres. A l'arrrière-plan, la centrale (ah bon, vous voyez une centrale, vous?) de Gösgen qui justifie l'illustration. A titre de comparaison, on vous propose une vue aérienne de Gösgen (état des travaux début mai 1976) telle que l'exhibaient fièrement les promoteurs, dans un dépliant calculé sur mesure à l'époque pour trouver des fonds. A ce niveau, on n'informe plus le citoyen, on le berne.

AMI DE NOS AMIS

Garagiste et sculpteur

Ricardo Vivar expose à la Maison des jeunes de Genève ses figures en métal, d'étranges personnages surréalistes construits à coups de boulons soudés, de cardans; des pièces détachées de toutes sortes.

Pourquoi attirer l'attention sur cette exposition et sur Ricardo? Parce que ses pièces sont belles, bien sûr, mais aussi parce qu'elles ne sont pas le produit d'une réflexion abstraite. C'est dans son garage, le dernier client parti, que Ricardo les a créées. D'où leur humanité, leur poids.

Parce que Ricardo fait partie de ce groupe de Chiliens dont l'accueil en Suisse fut acquis par un groupe de militants contre la volonté de Kurt Furgler: on leur reprochait d'avoir transité par la Roumanie...

Le détour par la Maison des jeunes s'impose (jusqu'au 16 février, fermé le dimanche); mais est-ce bien un détour?

SURVEILLANCE DES PRIX

Il faudra bien choisir une phrase

Beaucoup de monde autour de la tombe de M. Prix, disparu avec l'année 1978. Certains voudraient le ressusciter, d'autres pourraient s'accommoder d'une certaine surveillance des prix, — mais dans les limites étroites laissées par la stricte application du principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

Ces derniers mois, pas moins de cinq propositions en bonne et due forme ont été faites, tendant à réinstaurer une forme ou une autre de surveillance des prix.
Dans l'ordre chronologique, il y eut d'abord, en juin dernier, une première initiative parlementaire, due à l'indépendant saint-gallois Jaeger. Puis on a vu apparaître coup sur coup en septembre l'initiative populaire des consommatrices et une autre initiative parlementaire, déposée par le socialiste genevois Grobet; en décembre sortait le projet de nouvelle Loi sur les cartels, avec une section ad hoc — infiltrée en dernière heure dans le projet sur ordre de M. Honegger. Enfin, la semaine dernière, une Commission du Conseil national, qui s'occupait de protection des consommateurs, a jugé bon de faire à son tour une proposition en matière de prix à surveiller. Au total donc, une collection de phrases d'inspiration plus ou moins convergente, entre lesquelles il faudra bien choisir tôt ou tard.
En gros, deux modèles bien sûr: les socialistes (motion Christinat au Conseil national et initiative parlementaire Grobet) souhaitent une surveillance des prix générale et permanente; rien de ce qui s'offre aux consommateurs, locataires et usagers ne devrait y échapper.
De l'autre côté, on fait assaut de libéralisme, sans en avoir manifestement toujours la même notion.
M. Jaeger, les consommatrices et la Commission des cartels veulent réinstituer une surveillance des prix permanente, mais partielle, applicable aux seules organisations cartellaires et analogues; l'objectif est la sauvegarde de la concurrence, envisagée comme garante d'un bon fonctionnement du régime d'économie libre. Quant à la proposition de la Commission Chopard, elle relève de la politique conjoncturelle, et vise une surveillance temporaire, comme mesure anti-inflation, mais généralisée si nécessaire, — un peu à la façon du régime de surveillance des prix supprimé à la fin de 1978.
On y verra plus clair dans quelques mois, surtout si les prix à la consommation reprennent leur ascension. Pour l'heure, deux choses sont claires: d'une part il n'y a pas de majorité politique pour une surveillance des prix "conjoncturelle", et d'autre part l'idée que le libre-jeu de la concurrence va automatiquement dans le sens de l'intérêt général n'apparaît pas évidente aux yeux de tout le monde...
Mais ce sont là des réalités politico-économiques dont se moquent éperdument ceux qui réclament le retour de M. Prix, en se faisant sans doute quelques illusions sur l'effet d'un tel "come back". Ils pressentent des augmentations contre lesquelles ils voudraient bien avoir un allié public. N'en déplaise aux psycho-sociologues du parti radical, les gens se méfient bel et bien des pratiques commerciales des entreprises; et ils ont raison, jusqu'à plus ample informé, de remettre en cause certaines marges appliquées et certains profits obtenus.
Cela étant, les citoyens ont l'audace d'espérer que l'Etat mettra tout le poids de son autorité pour barrer les managers trop zélés!
Espoir bien naïf en vérité, puisqu'on vous dit que la concurrence reste la meilleure des polices du commerce.